

Vérossvres



Bulletin municipal n° 6
2001

Hommage à André DESBOIS

Extrait de La revue des Ingénieurs des Mines Mai/juin 2001

C'est avec stupeur et tristesse que ceux qui l'ont connu ont appris le décès brutal, le 11 mars 2001, de André DESBOIS à l'âge de 68 ans.

André est mort devant de nombreux habitants de son village natal, Vérosvres (Saône et Loire). Debout, dans la salle où l'on venait de terminer un dépouillement qui assurait sa réélection à la Mairie, il s'est brusquement affaissé, victime d'une embolie pulmonaire.

Entré à l'École des Mines de St-Etienne avec la promo 53, il en est sorti avec la promo 54 pour avoir, effectué dans les Mines entre la 2e et la 3e année, un stage volontaire d'un an ; au cours duquel le stagiaire œuvrait successivement comme ouvrier, puis agent de maîtrise et enfin comme adjoint à l'ingénieur de fosse. Il voulait, par ce choix courageux, être à même d'apprécier le monde de la mine. De cette expérience d'un an, il tirera compréhension et respect pour les mineurs et une passion pour un métier auquel il se consacrera totalement jusqu'à sa retraite.

Après une période militaire de 6 mois, André entre en 1958 au siège 5 du groupe de Bruay-en-Artois, un siège particulièrement grisouteux, voisin du 3 où s'était déroulé son stage d'un an. Il y reste de nombreuses années, acquérant une solide expérience de la conduite des hommes avec lesquels, par sa simplicité et sa droiture, il établit d'excellents contacts humains. De cette période date également sa connaissance approfondie des techniques du rabotage et des problèmes d'exploitation en gisement tourmenté et grisouteux.

Au début des années 70, l'ouest du bassin Nord Pas Calais en récession "libère" des ingénieurs pour les exploitations plus à l'Est et pour la reconversion. André va diriger successivement deux fosses du groupe de Douai avant de prendre la responsabilité en 1971 du siège Barrois et de ses 4 000 hommes. Dans les exploitations en dressant de l'Est du bassin, André complète la panoplie de ses expériences minières. Mais pour diriger les usines créées dans le cadre de la reconversion interne, les HBNPC ont besoin de certains de leurs meilleurs chefs de siège. C'est ainsi qu'André prend la direction, à partir de 1973, des trois usines Coplac implantées dans les Vosges. Peu de temps, car le premier choc pétrolier de fin 73 qui amène un quadruplement du prix du pétrole laisse entrevoir une perspective de relance charbonnière. HBNPC va s'efforcer de rapatrier certains cadres déjà envoyés dans la conversion. André prend ainsi en 1975 la direction de l'U.P. Courrières dont le seul nom suffit à évoquer le caractère grisouteux et où l'exploitation est essentiellement axée sur le rabotage. Les deux spécialités d'André !

En 1977, Charbonnages de France lui confie la direction commerciale du groupe. Pour André, exploitant dans l'âme, ce n'est pas l'idéal. Cette période sera la moins exaltante de sa brillante carrière. En 1982, la soudaine vacance de la Direction des Mines d'Auvergne lui permet de retrouver le monde souterrain qu'il affectionne et le contact humain qui sied à son tempérament. Deux ans plus tard, il est nommé Directeur Général adjoint du bassin du Centre Midi. Fermé dans ses convictions, doté d'un profond bon sens, il exerce sa direction avec intelligence et discrétion auprès des responsables des nombreuses exploitations du bassin, aussi diverses que la Provence, le Dauphiné, les Cévennes, les découvertes, Blanzay où il sera l'initiateur d'une technique originale de rabotage, le plateau rabot. Il sera très apprécié de tous pour sa puissance de travail, sa disponibilité, sa franchise alliée à une grande humanité.

André était Chevalier de l'Ordre du Mérite et avait reçu la Médaille d'Or des Mines.

À l'issue d'une carrière minière exemplaire, André se retire en 1991 dans son village natal. Il se dévoue alors à la cause publique avec tant de cœur et d'intelligence qu'il est sollicité et élu Maire de la commune en 1995.

Réélu maire au 1er tour le 11 mars 2001 et en position favorable pour le deuxième tour aux cantonales, André n'aura pas pu poursuivre l'action publique qu'il conduisait avec un talent et un dévouement incomparables, aidé dans cette tâche par Éliane, son épouse depuis les premières années bruaysiennes. Avec le dynamisme qui la caractérise, elle a partagé l'affection de Pierre-Marc et d'Emmanuel, ils avaient eu la douleur de perdre, il y a juste 4 ans, leur fille Agnès.

André restera présent dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu.

Marcel DUPONT (JE 54)

L'éditorial de Pierre Bidaut

Cette année s'est écoulée, marquée par un événement dramatique, le décès d'André, notre Maire, dans des circonstances que tous les habitants de notre village connaissent.

Je voudrais lui rendre l'hommage qu'il mérite. Après une brillante carrière qui vient d'être relatée, nous l'élisions maire au mois de juin 1995.

Il n'était pas l'homme des discours pompeux, sa simplicité et sa gentillesse le caractérisaient et c'est dans un climat de franche cordialité qu'il recevait les « Vroulons ». Homme de terrain, habitué aux chiffres et aux tractations, il a su mener à bien le chantier très important de l'assainissement. Aux cours des dernières années du dernier mandat, il avait, avec son conseil municipal, entrepris les opérations « Cœurs de villages » et « cœur de Territoire ». En effet, afin d'essayer d'endiguer la chute démographique de la commune et avec une demande permanente de locations, il décidait d'acquérir un bâtiment ancien à réhabiliter et un terrain pour y créer un lotissement.

La nouvelle équipe municipale a repris, tous ces dossiers afin de les mener à terme. Je voudrais remercier Madame et Monsieur Lassaing qui nous ont cédé le « verger » à un prix raisonnable nous permettant de concrétiser un projet qui nous tenait à cœur.

En effet depuis 2 à 3 décennies, des jeunes couples ont été contraints de partir vers d'autres communes, ne trouvant pas de terrains disponibles, notamment à proximité du bourg. L'étude de faisabilité est en cours, des pavillons locatifs seront à disposition ainsi que des parcelles constructibles.

Je remercie également tous ceux qui œuvrent pour le bon fonctionnement de la vie communale, les acteurs économiques et sociaux, les administrations, les employés communaux et les membres du conseil.

Les incertitudes qui pèsent lourdement sur le marché agricole sont des motifs d'inquiétude pour tout le monde rural. À Vérosvres, nous avons la chance de compter des jeunes agriculteurs dynamiques, qui assurent la pérennité des exploitations. Il est vraiment souhaitable que des solutions justes et équitables enrayent cette crise. Crise qui serait moins importante si les consommateurs boudaient moins notre bonne viande charolaise.

En ce début de nouvelle année et avec l'ensemble du conseil municipal, j'adresse mes vœux de dynamisme à toutes les associations de loisirs, d'entraide ou de travail et mes encouragements à ceux qui les animent.

Je souhaite également pour tous les habitants de Vérosvres, destinataires de ces mots, des vœux de bonne santé et de bonheur pour l'année 2002.

Pierre Bidaut
Maire

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2000

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--|-----------------------|
| Charges à caractère général : | 382 446,72 F |
| Combustibles | |
| Charges de personnel | 347 891,62 F |
| Autres charges de gestion courante: Indemnités élus, Service Incendie, Fonctionnement RPI, Aide sociale Cotisations Syndicats Intercommunaux, Subventions associations | 308 529,64 F |
| Dotations aux Amortissements | 20 000,00 F |
| DEPENSES TOTALES : | 1 086 867,23 F |

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|---|-----------------------|
| Vente de produits : Vente poteaux, Pesage, Concession cimetière, Redevance Télécom | 7981,38 F |
| Impôts et Taxes | 460 527,00 F |
| Dotations et Participations : Dotation de fonctionnement et subventions diverses | 594 172,05 F |
| Autres produits de gestion courante | 83 875,24 F |
| Produits exceptionnels | 756,08 F |
| Produits financiers | 354,22 F |
| Report excédentaire Compte Administratif 1999 | 330 391,14 F |
| RECETTES TOTALES : | 1 523 485,86 F |

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|-----------------------------------|------------|---------------------|
| Remboursement d'emprunts | | 57 127,01 F |
| Immobilisations corporelles dont: | | 396 511,82 F |
| Travaux Poste | 27 423,04 | |
| Travaux Église | 265 734,95 | |
| Stores Salle | 4 568,72 | |
| Travaux Voirie | 59 457,28 | |
| Sanitaires Ecole | 9 852,66 | |
| Ordinateur École | 6 512,83 | |
| Mobilier Salle et Ecole | 22 962,34 | |
| DÉPENSES TOTALES : | | 453 638,83 F |

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|--|---------------------|
| Subventions d'Investissement | | 304 014,00 F |
| Dotations (Fonds de compensation TVA) | | 37 244,00 F |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices | | 20 000,00 F |
| Emprunts et dettes assimilées | | 5 084,00 F |
| RECETTES TOTALES: | | 366 342,00 F |

RÉSULTAT D'ENSEMBLE

| | | |
|--|--|---------------------|
| Recettes Fonctionnement + Investissement | | 1 889 827,86 F |
| Dépenses Fonctionnement + Investissement | | 1 540 506,06 F |
| RÉSULTAT DE CLÔTURE - EXCÉDENT GLOBAL | | 349 321,80 F |

Le SICTOM

Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères du canton de Saint-Bonnet-de-Joux

Grâce aux efforts de notre regretté André Desbois, qui en fut le président, le SICTOM fonctionne depuis 2000.

Au début 2001, furent mis en place des points propres, un dans chacune des sept communes du canton faisant partie du syndicat : Beaubery, Chiddes, Mornay, Pressy-sous-Dondin, Saint-Bonnet-de-Joux, Suin, Vérosvres, plus un autre supplémentaire à la gare de Beaubery, au passage de nombreux habitants du canton.

Sur ces points propres le Syndicat a fait déposer en juin 2001, trois containers servant à récupérer, par apports volontaires, les déchets ménagers recyclables (verre, journaux, emballages).

Après un début hésitant pour la mise en place du circuit, le ramassage des containers se fait par la société Novame Onyx tous les quinze jours pour les emballages et toutes les trois semaines pour les autres déchets recyclables. Ce rythme semble être bon, mais bien entendu, il peut être modifié si besoin est.

Il nous faut toujours collecter toutes les semaines les ordures ménagères déposées dans les trente-quatre containers dispersés dans toute la commune.

Bien sûr, il nous faut aussi maintenir les quatre passages annuels de la déchetterie mobile dans le bourg en attendant une autre solution éventuelle. Ces passages semblent donner satisfaction aux habitants pour se débarrasser des déchets ultimes.

Tous ces services coûtent cher et même très cher. Courant octobre 2001, la Commission du SICTOM sous la présidence de M. Lecocq a renégocié le marché pour l'enlèvement et le traitement de toutes ces ordures ménagères. Négociation très difficile car dans le département une entreprise (Novame Onyx) a le monopole du traitement des ordures ménagères par enfouissement. Cette société nous impose un relèvement important des tarifs pour les années à venir et malgré une très légère récupération sur les matériaux recyclés. Attendez-vous à avoir une augmentation significative du service pour 2002, environ 10 %, qui sera décidée par l'assemblée générale du SICTOM.

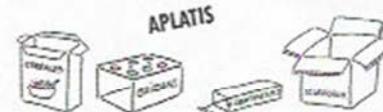
Pourquoi trier ?

- Parce que les pouvoirs publics vous l'imposent
- Pour préserver notre environnement (décharges sauvages)
- Économiser en supprimant le gaspillage des matériaux recyclables
- Créer des emplois : dans les déchetteries, les centres de tri et les usines de recyclage qui se mettent en place.

Bien sûr les Vroulons ont commencé à trier et bien trier. Nous remercions ceux qui pratiquent le tri consciencieusement. A ceux qui n'auraient pas entrepris cet effort, nous demandons de commencer le tri au plus vite et à ce sujet, nous nous permettons de vous renouveler ci-joint ce petit aide-mémoire.

Louis Mazille
membre de la Commission du SICTOM

Aide Mémoire

| | |
|--|--|
|  <p>SANS BOUCHON</p> <p>Bouteilles vides</p> |  <p>APLATIS</p> <p>Sacs papier, cartons vides, suremballages</p> |
|  <p>SANS BOUCHON</p> <p>Bocaux et pots vides</p> |  <p>SANS FILM PLASTIQUE</p> <p>Journaux, magazines</p> |
|  <p>SANS BOUCHON</p> <p>Bouteilles en plastique transparent</p> |  <p>BIEN VIDÉS</p> <p>Barquettes, canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons</p> |
|  <p>SANS BOUCHON</p> <p>Bouteilles en plastique opaque</p> |  <p>APLATIS</p> <p>Briques de lait, de jus de fruit</p> |

VERRE

CARTON

PLASTIQUE - MÉTAUX

BRIQUES ALIMENTAIRES



EN CAS DE DOUTE...

Jetez votre déchet dans la poubelle ordinaire, pour éviter de polluer un conteneur

Travaux et aménagements effectués dans les bâtiments communaux en 2001

LE BÂTIMENT ÉCOLE/MAIRIE :

- Renouvellement du matériel informatique de la mairie
- Réfection des peintures des portes et fenêtres école

LA SALLE POLYVALENTE :

- Achat de chaises
- Travaux aux abords du bâtiment (pose d'enrobé — drainage autour du bâtiment)

L'ÉGLISE :

- Remplacement de l'horloge
- Travaux de réfection 2e Tranche

Nous détaillons ci-dessous en terme de coûts l'ensemble des travaux de réfection de l'église (sur les 2 tranches de travaux ces 3 dernières années) :

1re Tranche — Face Sud :

| | |
|------------------------------------|--------------|
| Ent GRIFFON -Maçonnerie | 147 454,00 F |
| Ent BEN LAHOUCINE - Vitraux | 45 418,10 F |
| Ent THOMAS — Couverture -Zinguerie | 64 744,86 F |
| HRA -Maîtrise d'œuvre | 6 279,00 F |
| HRA — Mission Contrôle Sécurité | 1 794,00 F |
| Fournitures diverses | 4 510,43 F |

Total Travaux 1re Tranche : 270 200,39 F

2e Tranche — Face Nord :

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| Ent GRIFFON — Maçonnerie | 101 755,68 F |
| Ent BEN LAHOUCINE — Vitraux | 32 782,38 F |
| Ent THOMAS — Couverture-Zinguerie | 58 925,08 F |
| HRA — Maîtrise D'Œuvre | 6 279,00 F |
| HRA — Mission Contrôle Sécurité | 1 794,00 F |

Total Travaux 2e Tranche : 201 536,14 F

Subventions obtenues (sur la totalité des 2 tranches de travaux) :

| | |
|-----------------------|--------------|
| Dotation Globale État | 108 315,00 F |
| Conseil Régional | 70 000,00 F |
| Conseil Général | 91 280,00 F |

Total Subventions : 269 595,00 F

La commune doit récupérer la TVA sur les travaux facturés, ce qui revient à dire que le coût de réfection de l'église supporté par la commune est de 130 000 F

L'Opération Cœurs de Villages

La commune de Vérosvres s'est inscrite en 2000 dans l'Opération Cœurs de Villages initiée par le Conseil régional de Bourgogne.

Il s'agit d'une politique d'aides financières de la Région ayant pour objet essentiel de soutenir la création de logements locatifs dans les villages de moins de 3 500 habitants par la réhabilitation de bâtiments vacants ou inconfortables. En complément de cette aide au logement, cette politique favorise la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie des communes par l'aménagement d'espaces publics et de locaux à usage collectif ou (à vocation commerciale ou artisanale).

Les étapes de la procédure :

Le CDHAR 71 de MÂCON vient de réaliser l'étude préalable nécessaire à la signature de la convention « Cœurs de Villages » entre la Région Bourgogne et la Commune de Vérosvres.

Cette signature devrait intervenir en mars 2002. Le document de synthèse vient d'être remis à la commune. Dans cette étude de cadrage réalisée par le CDHAR et présentée plus en détail lors de la réunion publique de janvier, sont repris les principaux objectifs de la commune à savoir :

- la création de logements locatifs dans d'anciens bâtiments pour l'accueil de nouveaux arrivants
- le déplacement de la mairie
- l'aménagement des abords de l'église
- l'aménagement du camping et la réalisation de nouveaux sanitaires

Ces différents projets d'aménagements ont été étudiés et chiffrés par un architecte.

La Région va statuer sur le dossier et s'engager sur un plan d'aides financières sur cinq ans dans le cadre de cette convention. Les subventions de la région vont de 20 à 40 % du coût HT des travaux avec des plafonds subventionnables (ex 80 000 F maximum par logement).

Nous aurons donc l'occasion de vous détailler ces projets lors de réunions d'informations.

Nos employés communaux

Camille ALEXANDRE est employé communal, chargé de l'entretien, à temps complet depuis le 1^{er} Octobre 1971.

Fabrice MAZILLE est emploi jeune, à temps complet depuis le 18 Septembre 2000.



Hélène GUILLOUX assure différentes tâches dans la commune, seize heures par semaine, depuis décembre 1991 : surveillance des enfants à la cantine, aide au fonctionnement des écoles, ménage dans les bâtiments communaux.

Yvonne BESSON assure le secrétariat de la commune, dix-neuf heures trente par semaine depuis le 1^{er} Septembre 1982.



La commission des chemins

En 2001, cette commission a entrepris :

Avec l'aide de la D.D.E :

- Du croisement du Haut des Forêts au hameau de Montot, des grosses réparations à l'enrobé et un enduit d'usure.
- Du hameau des Pierres au Vanessot, le même traitement.
- À Chevannes, de l'entrée Fargeot à la limite de la départementale, l'étendage d'un enrobé à chaud afin de renforcer la chaussée.

Le reliquat d'enrobé a été étendu à l'entrée de la Salle des fêtes.

Avec l'aide des deux employés Camille Alexandre et Fabrice Mazille :

- Au sud de la commune : un gros chantier a été entrepris du hameau des Pierres à Montot, en passant par le Vanessot, le croisement des quatre communes et le bois du Moulin sur environ 2 km 500 de chemins communaux. Ils ont procédé à l'élargissement et reprofilage de la chaussée, création d'aqueducs et regarnissage en grès. La commune remercie le propriétaire qui lui a permis de prendre du grès sur son terrain. Une partie de ce chemin est mitoyenne avec Montmelard et elle sera refaite dans l'hiver.
- À Chevannes :
Reprofilage et garnissage du chemin de la maison G. Bidaut aux prés Chartons.
De la maison Hug à Bottey, sur le chemin communal, une corvée de 5 agriculteurs bénévoles a amené plus de 60 remorques de remblais pris aux Bruyères où l'entreprise Piani les avait stockés.
- Aux Essertines :
Réfection d'un chemin communal dans le bois de la Dame où la chaussée avait été arrachée par des arbres déracinés par la tempête.
Sur la voie communale des Essertines à Dompierre : Élargissement, reprofilage, empierrement et création d'aqueducs jusqu'en limite de Dompierre sur plus d'un kilomètre.
Bois Chatelet : Élargissement de virages et de la route goudronnée dans la montée. La commune remercie les propriétaires riverains pour le don des terrains limitrophes.
- À Lavau : sur le chemin de Lavau à Mont : Création d'aqueducs, empierrement et reprofilage de la chaussée en partie démontée par le ruissellement des eaux de pluie venant de l'entreprise Ruste à Mont.
- Au cimetière : à côté de l'entrée des lagunes, élargissement important du pont sur la Semence et de la route avec pose d'un parapet. La commune remercie l'entreprise Fargeot et l'un de ses ouvriers pour la fourniture et la pose de ce parapet.
- Sur le terrain de sport : plus de 300 m³ de terre végétale ont été étendus sur celui-ci. Le gazon a été semé début août par un spécialiste (Robert Bonin). La clôture fournie par la commune a été posée début octobre par la S.I.L. La commune remercie tous les bénévoles qui ont œuvré sur le terrain qui est maintenant entièrement réalisé et à peu de frais...
- À la Salle des fêtes : un important drainage a été effectué sur deux faces de la salle des fêtes afin d'éviter les inondations à répétition qui se produisaient en cas de très gros orages.

L'embauche en 2000 de l'emploi jeune, qui a pour mission le fleurissement, l'entretien et la propreté du bourg et du cimetière, la tonte des pelouses, la réfection des peintures, le broyage des abords des chemins, le curage des fossés a permis de libérer du temps à l'employé Camille qui a la possibilité de faire beaucoup plus de grosses réparations et d'entretien dans les 70 km de chemins ruraux que la commune a la charge de maintenir en état de circulation.

La commission des chemins a prévu pour 2002, lors de sa réunion du 10 août de continuer les grosses réparations et enduits d'usure sur les chemins goudronnés. Une liste des parties les plus méritantes a été dressée et remise à M. Bischoff de la D.D.E. qui a chiffré ces réparations à un peu plus de 2 747 € (180 000 F) subventionnés par le F.D.A.V.O.C. à 52 % environ en 2002.

Le responsable, Louis Mazille

Le Lycée Professionnel Privé de Vérosvres, sous contrat avec le Ministère de l'agriculture est un établissement qui a différentes missions.

- Une mission de formation Initiale
 - **4e et 3e Technologiques** ; dont l'objectif est de permettre aux jeunes rencontrant des difficultés au collège, d'accéder malgré tout au brevet des collèges et de continuer ainsi leur scolarité vers les lycées.
 - **CLIPA : Classe d'Initiation Préprofessionnelle par Alternance**, accessible à partir de 14 ans. Cette classe présente l'originalité d'une alternance forte : 18 semaines de stages et 18 semaines d'école avec pour objectifs de se déterminer un projet professionnel et de se remettre à niveau pour réussir le projet professionnel.
 - **BEPA (équivalent BEP carrières Sanitaires et sociales) et BTA (niveau Bac)**, qui sont deux diplômes préparant aux métiers du social, de l'animation et du tourisme.
- Une mission de formation Continue
 - **CAP Petite Enfance** : qui prépare aux métiers en relations avec les enfants (ce CAP est nécessaire pour l'accès aux concours d'ASEM)
 - **La Préparation aux concours d'Aide Soignant(e) et d'auxiliaire de puériculture**
 - Une formation spécifique pour l'Accompagnement des Personnes âgées et ou Handicapées
- Une mission de service auprès du milieu rural
 - Il est ainsi possible de bénéficier de la structure de l'établissement, par exemple :
 - Accéder à la salle informatique et à Internet (sur réservation et avec participation financière)
 - Accéder au centre de documentation
 - Participer aux activités organisées par l'établissement, de type Don du Sang
 - Bénéficier des locaux (location)

Un exemple supplémentaire de cette volonté de service, est la mise à disposition de manière gratuite de locaux pour la garderie périscolaire se mettant en place en ce début d'année.
- Une mission de coopération internationale

Organisée au travers de voyages et d'échanges, les élèves se sont rendus en janvier 2000 en Tchéquie, et un projet est à l'étude pour un déplacement au Maroc en mars 2002. Ces voyages ont des objectifs pédagogiques et humanitaires.
- Une mission d'insertion sociale et professionnelle des élèves

En servant d'interface entre les employeurs et les élèves et stagiaires ayant quitté l'établissement.

Dans le cadre des activités « Famille Éducation Service » l'établissement est à la recherche de personnes bénévoles étant prêtes à assurer du soutien scolaire aux élèves en difficulté.

Les Portes Ouvertes auront lieu les samedi 9 mars et 20 avril 2002 de 13 h 30 à 17 h 30. Les « Vroulons » y sont évidemment les bienvenus.



Notre école



Il y a deux classes. Nous sommes 36 élèves en tout. Dans notre classe on est 19 élèves : 10 CM1 et 9 CM2. Dans l'autre classe, ils sont 17 élèves il y a 7 CP, 6 CE1 et 4 CE2.

Les deux classes préparent chacune une pièce de théâtre et on apprend à danser avec Cassandra Jackson qui est une danseuse professionnelle. On fait aussi du sport avec les CE2. Nous avons deux tables de ping-pong et deux trottinettes. On prévoit de refaire un tournoi de ping-pong au printemps.

À la rentrée de janvier, tous les samedis les grands de la maternelle vont venir et les CE1 iront à Beaubery.

Nous avons des correspondants à Chalon sur Saône, nous irons les voir bientôt et eux aussi viendront à Vérosvres.

Nous avons vu un spectacle de M. Jones, le père d'une ancienne élève. Il fait des spectacles en anglais et on a pu comprendre quelques mots parce qu'on fait de l'anglais à l'école, c'est obligatoire à l'école primaire maintenant.



Recensement agricole 2000 - Fiche comparative 1979 - 1988 - 2000

Région : 26 - BOURGOGNE
 Département : 71 - SAONE-ET-LOIRE
 Canton : 40 - SAINT-BONNET-DE-JOUX
 Commune : 571 - VEROSVRES

Région agricole : 187 - CHAROLLAIS
 Zone défavorisée : 8 - Piémont
 Massif : 0 - Hors zone

1. Généralités

| | | | |
|----------------------------|-----|--|----------|
| Population totale en 1990* | 506 | Superficie totale* | 2 296 ha |
| en 1999* | 575 | Superficie agricole utilisée communale (7) | 1 502 ha |
| | | Superficie agricole utilisée des exploitations (1) | 1 752 ha |

* Source : INSEE, DG

2. Taille moyenne des exploitations

| | Exploitations | | | Superficie agricole utilisée moyenne (ha) (1) | | |
|------------------------------------|---------------|------|------|---|------|------|
| | 1979 | 1988 | 2000 | 1979 | 1988 | 2000 |
| Exploitations professionnelles (2) | 43 | 33 | 26 | 31 | 41 | 66 |
| Autres exploitations | 18 | 17 | 4 | 10 | 10 | 8 |
| Toutes exploitations | 61 | 50 | 30 | 24 | 31 | 58 |
| Exploitations de 100 ha et plus | 0 | 0 | 3 | 0 | 0 | 132 |

3. Superficies agricoles

| | Exploitations | | | Superficie (ha) (1) | | |
|--------------------------------------|---------------|------|------|---------------------|-------|-------|
| | 1979 | 1988 | 2000 | 1979 | 1988 | 2000 |
| Superficie agricole utilisée | 61 | 50 | 30 | 1 490 | 1 540 | 1 752 |
| Terres labourables | 60 | 44 | 25 | 441 | 429 | 590 |
| dont céréales | 55 | 39 | 25 | 197 | 156 | 133 |
| Superficie fourragère principale (3) | 61 | 49 | 29 | 1 282 | 1 379 | 1 618 |
| dont superficie toujours en herbe | 61 | 49 | 29 | 1 046 | 1 109 | 1 161 |
| PR tendre | 37 | 17 | 11 | 41 | 28 | 19 |
| Orge et ensilage | 46 | 31 | 13 | 72 | 64 | 28 |
| Mais grain et ensilage | 28 | 9 | c | 23 | 11 | c |
| Onagres | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Vignes d'appellation | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |

4. Cheptel

| | Exploitations | | | Effectif | | |
|---------------------------------------|---------------|------|------|----------|--------|--------|
| | 1979 | 1988 | 2000 | 1979 | 1988 | 2000 |
| Total bovins | 60 | 49 | 28 | 2 007 | 2 347 | 2 969 |
| dont total vaches | 58 | 48 | 28 | 1 010 | 1 070 | 1 352 |
| Total ovins | 55 | 44 | 16 | 7 541 | 20 204 | 38 002 |
| Vaches laitières | 49 | 26 | 3 | 290 | 187 | 106 |
| Vaches nourrices | 49 | 41 | 27 | 720 | 883 | 1 247 |
| Bovins autres | 12 | 8 | c | 90 | 153 | c |
| Équid. de 40 vaches laitières et plus | c | 0 | c | c | 0 | c |
| Équid. de 40 vaches nourrices et plus | c | 6 | 14 | c | 200 | 910 |
| Exploitations de 100 bovins et plus | c | 4 | 13 | c | 477 | 2 130 |

5. Moyens de production

| | Exploitations | | | Superficie (ha) ou par (en propriété et copropriété) | | |
|--|---------------|------|------|--|-------|-------|
| | 1979 | 1988 | 2000 | 1979 | 1988 | 2000 |
| Superficie en herbage | 50 | 43 | 28 | 807 | 1 022 | 1 350 |
| Tracteurs | 55 | 45 | 29 | 74 | 72 | 66 |
| dont tracteurs de 80 ch DIN et plus | c | c | 11 | c | c | 13 |
| Presses à grosses balles | ... | 0 | 19 | ... | 7 | 19 |
| Superficie drainée par drains enterrés | 12 | 14 | 17 | 38 | 37 | 92 |

6. Âge des chefs d'exploitation et des coopérateurs

| | Effectif | | |
|----------------------|----------|------|------|
| | 1979 | 1988 | 2000 |
| Moins de 40 ans | 15 | 11 | 11 |
| 40 à moins de 55 ans | 29 | 20 | 15 |
| 55 ans et plus | 18 | 22 | 7 |
| Total | 62 | 53 | 33 |

7. Population - Main d'œuvre

| | Effectif ou UTA (4) | | |
|--|---------------------|------|------|
| | 1979 | 1988 | 2000 |
| Chefs et coopérateurs à temps complet | 54 | 37 | 26 |
| Pop. familiale active sur les expl. (5) | 142 | 106 | 64 |
| UTA familiales (4) | 88 | 80 | 45 |
| UTA salariés (4) (6) | 2 | 2 | 1 |
| UTA totales (y.c. ETA CUMA) (4) | 90 | 83 | 46 |
| Pop. fam. active sur expl. prof. (2) (3) | 110 | 79 | 58 |

8. Statut

| | Exploitations | | |
|-----------------------------|---------------|------|------|
| | 1979 | 1988 | 2000 |
| Exploitations individuelles | 58 | 47 | 28 |

9. Divers

| | E ou Q | | |
|--|--------|------|-------|
| | 1979 | 1988 | 2000 |
| É : effectif | | | |
| Q : quantité (1000 litres) | | | |
| Référence laitière (Q) | ... | ... | c |
| Donc vaches allaitantes (E) | ... | ... | 1 139 |
| Donc ovins (y.c. caprins) (E) | ... | ... | c |
| Chefs 50 ans et plus avec successeur (E) | ... | 6 | c |

Précisions méthodologiques

- (1) Les superficies renseignées ici sont celles des exploitations ayant leur siège sur la commune quelle que soit la localisation des parcelles. Elles ne peuvent être comparées à la superficie totale de cette commune.
- (2) Exploitations dont le nombre d'UTA (4) est supérieur ou égal à 0,75 et la marge brute standard est supérieure ou égale à 12 hectares équivalent bœuf.
- (3) Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.
- (4) Une unité de travail annuel (UTA) est la quantité de travail d'une personne à temps complet pendant une année.
- (5) La population familiale active comprend toutes les personnes, membres de la famille du chef d'exploitation ou des coopérateurs (y compris ceux ci), travaillant sur l'exploitation.
- (6) Il s'agit des salariés permanents et occasionnels n'appartenant pas à la famille du chef d'exploitation ou des coopérateurs.
- (7) Les superficies renseignées ici sont celles qui sont localisées sur la commune.

Signes conventionnels

- ... Résultat non disponible
 c Résultat confidentiel non publié, par application de la loi sur le secret statistique

Le recensement agricole 2000

Le point de vue des agriculteurs

Paul Billonnet

L'analyse des chiffres qui nous sont présentés dans ces recensements montre que l'agriculture de Vérovres a subi, comme partout en France, une profonde mutation au cours de ces 20 dernières années.

En étudiant les différents tableaux, qui nous sont présentés, on s'aperçoit que, pendant cette période, le nombre d'exploitations a été divisé par deux (de 61 à 30). Dans le même temps, le nombre d'actifs agricoles a diminué de moitié (de 110 à 59). Par contre, la superficie moyenne des exploitations restantes a logiquement suivi la progression inverse (de 31 à 66 ha). La diminution importante du nombre des exploitations agricoles a été accélérée, dans les années 1980 par l'abaissement de l'âge de la retraite et par la mise en place, pendant la période 1992-1997, d'un régime de préretraite agricole permettant à ceux qui le souhaitent de se retirer de la vie active.

Au cours de ces deux décennies, on note une augmentation de la productivité et une certaine spécialisation des exploitations. Le cheptel bovin passe de 2 000 à 3 000 unités au bénéfice exclusif du troupeau « viande ». Dans le même temps, les producteurs de lait qui étaient 49 avec 290 vaches laitières se retrouvent, en fin de période, à 3 avec 105 vaches. Malgré cette chute vertigineuse du nombre des producteurs, et bien que les chiffres ne soient pas publiés, on peut supposer que la production communale de lait a été multipliée par 2 ou 3. On peut, certes, regretter la disparition d'un aussi grand nombre d'exploitations agricoles mais il faut bien constater que la majorité d'entre elles ne serait plus viable aujourd'hui.

L'agriculture, comme tous les autres secteurs de notre économie, a été, au cours de cette période, confrontée aux impératifs de productivité et de compétitivité imposés par la modernisation de notre pays. Dans le même temps, les consommateurs ont exigé des produits alimentaires de qualité sans cesse améliorée à des prix le plus bas possible. Pour faire face à ces impératifs, les agriculteurs ont dû investir des sommes considérables en moyens de production (matériels, bâtiments, équipements) qui ne pouvaient être amortis qu'en augmentant les volumes de production et, par conséquent, les superficies exploitées. Notre agriculture a su, au fil des décennies, remplir la mission qui lui avait été confiée, il y a 50 ans, qui était de produire, à profusion, des produits alimentaires de qualité pour nourrir la population au moindre coût. Les agriculteurs de Vérovres, toujours à la pointe du progrès, ont pris une part active dans l'exécution de cette mission qui a été largement remplie puisque l'on considère de nos jours, qu'une famille de français « moyens », qui consacrait, il y a 50 ans, 50 % de ses revenus pour se nourrir, n'y consacre plus aujourd'hui que 18 %.

Les résultats de ce recensement nous montrent également une légère baisse, puis une stabilité du nombre des exploitants de moins de 40 ans. Ce chiffre est particulièrement positif, car il est le meilleur garant de la pérennité de notre agriculture communale pour les 20 ou 30 prochaines années ; pour le peu que notre société moderne offre à ces jeunes agriculteurs la possibilité de travailler et de faire vivre leurs familles dans des conditions décentes. Chacun peut par ailleurs remarquer que, malgré la diminution importante du nombre des actifs agricoles, notre campagne « vroulonne » est toujours aussi bien tenue grâce à ses agriculteurs qui en assurent l'entretien tout au long de l'année sans trop compter leur temps, apportant ainsi une contribution irremplaçable (et le plus souvent gratuite) à l'attrait de notre région. Cela ne vaudrait-il pas de chacun, en contrepartie, qu'il accepte quelques odeurs parfois désagréables ou quelques bruits intempestifs en dehors des heures « normales » de travail ?

Le recensement agricole 2000

Il serait également souhaitable, que nos médias, si prompts à se déchaîner sur le monde agricole dès qu'un virus ou une bactérie suspects se manifestent dans un point quelconque de la planète, se posent un jour la question de savoir ce qu'il pourrait advenir de nos campagnes si, demain, il devait ne plus y avoir de paysans ?

Denise Taboulot

La superficie moyenne des exploitations a augmenté, tandis que diminuait proportionnellement leur nombre, même un peu plus ; la superficie totale exploitée étant en hausse, la superficie par unité de travail s'est encore agrandie grâce aux progrès techniques.

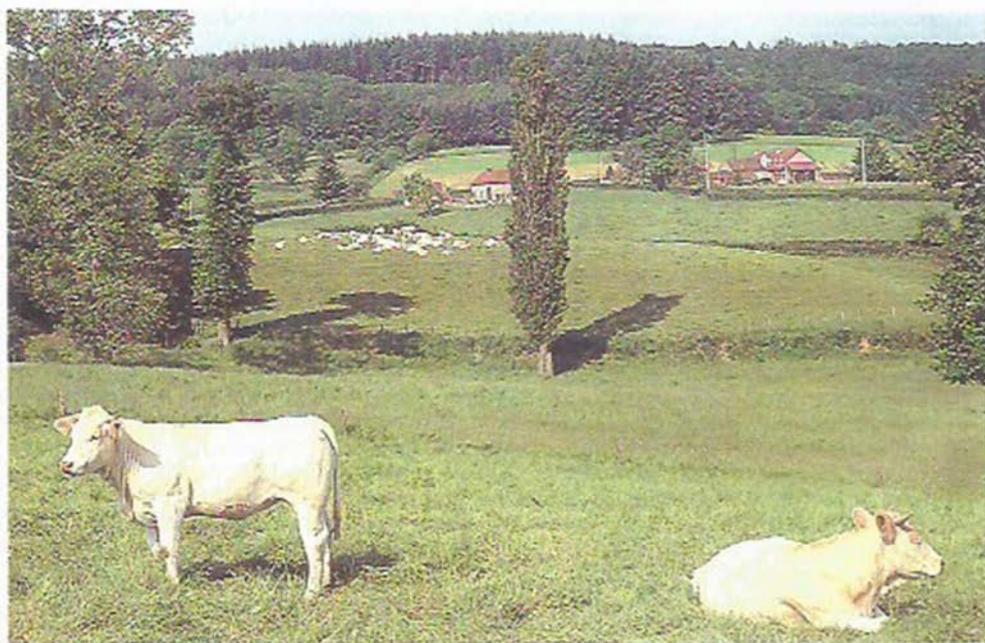
Je pense qu'il serait bon, maintenant, que le nombre d'agriculteurs reste stable. Malgré un nombre total en diminution, Vérosvres a gardé autant d'exploitations de moins de 40 ans depuis 1988. Un espoir donc.

Mais le problème est que l'élevage de vaches à viande, production principale dans la commune, est en difficulté croissante.

Pour que les jeunes agriculteurs puissent vivre de leur travail, pour que d'autres prennent la relève des retraités, que faut-il faire ? Continuer à produire de la qualité, la faire connaître et trouver un équilibre production-consommation...

Le recensement ne chiffre pas le nombre de papiers à remplir, de contraintes administratives à supporter par un éleveur. On aurait pu constater que ces choses ont plus encore augmenté que les vaches dans les prés.

Alors, si les décideurs européens prennent les bonnes décisions il restera, dans les communes rurales, des agriculteurs vivant en harmonie avec d'autres professions.



Vérovres et l'Intercommunalité

Au moment où est étudiée la mise en place d'une communauté de communes au niveau du canton (regroupement des communes pour développer des compétences et des services dans un même bassin de vie), il faut noter que la commune appartient déjà à un certain nombre de structures intercommunales.

Pour mémoire, une structure intercommunale, appelée le plus souvent syndicat intercommunal, est une personne morale autonome :

- chargée de la gestion d'un service ou ayant une compétence particulière
- dotée d'un budget propre (alimenté par les participations des communes adhérentes)
- administrée par un bureau (élu par les délégués des communes adhérentes)

La commune n'intervient plus dans le fonctionnement d'un service quand celui-ci est géré par une structure intercommunale.

La commune de VÉROSVRES adhère ainsi notamment au :

- **SYNDICAT DES EAUX DE L'ARCONCE**. Ce syndicat est propriétaire non-exploitant des réseaux d'eau. L'exploitation de ce réseau a été confiée à une société fermière, la SAUR

- **SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION** du Charolais. Ce syndicat est chargé d'étudier notamment le renforcement du réseau électrique

- **SICTOM (Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères)** du canton de **ST BONNET DE JOUX**. Il gère la collecte des ordures ménagères et le fonctionnement des POINTS PROPRES sur le territoire des communes du canton adhérentes au syndicat.

- **SIVOM des Monts du Charolais**. Ce syndicat est maître d'ouvrage d'un plan d'aides au développement de différentes activités ou infrastructures (habitat, tourisme, développement de locaux commerciaux, installation de bibliothèques, aménagement de locaux communaux). Il apporte un soutien financier à l'Association d'entraide des 3 cantons, qui œuvre pour le maintien à domicile des personnes âgées (portage de repas, service de soins infirmiers...).

- **SYNDICAT INTERCOMMUNAL de la Zone Industrielle GENÈVE-OCEAN** à **DOMPIERRE les ORMES**. Le syndicat regroupe 15 communes, principalement des cantons de **MATOUR** et **TRAMAYES**, et s'occupe de l'aménagement, du développement, de l'entretien et de l'animation de ce site industriel.

La vie de nos associations

La Société d'Intérêt Local

La Société d'Intérêt Local vient, à l'occasion de son assemblée générale du 12 octobre 2001, de faire le bilan financier et moral des manifestations de l'année écoulée.

Une dizaine de manifestations se sont déroulées dans une ambiance conviviale et sereine. Nous n'avons à déplorer que quelques bobos sans gravité... les participants à la course de trottinettes en gardent tout de même de bons souvenirs.

L'équipe en place, bien épaulée par une cinquantaine de bénévoles de tout âge, décide de poursuivre les activités multiples et variées.

Le bureau élu le 24 novembre dernier, par le Conseil d'Administration, se compose de :

| | |
|---------------------|--------------------|
| Présidente | Nathalie DARGAUD |
| Vice-président | Serge BILLONNET |
| Vice-président | Pascal GRIFFON |
| Vice-président | Martial VIGIER |
| Secrétaire | Nathalie AUBLANC |
| Secrétaire Adjoint | Sébastien PITAUD |
| Trésorière | Béatrice TABOULOT |
| Trésorière Adjointe | Jacqueline MAZILLE |

Si vous souhaitez participer à une activité, vous pouvez prendre contact avec les responsables suivants : Céline Mazille (Le Bourg) pour le théâtre, Martial Vigier et Sébastien Pitaud pour le foot, Agnès Aublanc pour la gym et Thierry Aublanc pour la Randonnée Pédestre.

Du matériel peut être loué en contactant Pascal Griffon.

La S.I.L. prévoit d'organiser un match inaugural au cours de l'année sur le nouveau terrain du bourg.

La construction d'un local à usage de vestiaire et de stockage est programmée au même endroit. Un permis de construire ayant été accordé à la commune de Vérosvres.

Quelques idées ont déjà été lancées concernant la fête patronale (brocante, spectacle automobile...), n'hésitez pas à vous manifester pour nous faire part de vos suggestions. Toutes les idées d'animation seront toujours les bienvenues.

N'oublions pas que rien ne serait possible sans bénévoles : Un grand MERCI à tous !

La section foot

Cela fait déjà quatre ans que chaque dimanche matin, d'octobre jusqu'à mai, un groupe de jeunes originaires de Vérosvres se réunissent sur un terrain de foot pour y disputer des rencontres de championnat UFOLEP. Pour les trois premières années, ce fut une réussite totale : dans un esprit convivial et sportif, les footballeurs vrolons ont en effet décroché à chaque fois la première place et lorsqu'ils constituaient deux équipes (A et B), l'une a toujours été le dauphin de l'autre. Cette saison encore, deux équipes avec chacune 12 licenciés sont à la lutte avec les formations de Saint-Symphorien-des-Bois, Amanzé, Changy, Ozolles et Gibles.

Amis supporters, vous pouvez venir encourager l'une des deux équipes locales sur le terrain du Haut des Forêts chaque dimanche ou presque à partir de 10 heures. L'ambiance est au rendez-vous, tout comme les beaux gestes des 14 acteurs sur le terrain, toujours sous l'œil vigilant de l'arbitre Daniel Nugues.

Il faut aussi noter que pendant la trêve hivernale se dispute un tournoi en salle avec les mêmes équipes engagées en championnat. Cette compétition réussit également aux footballeurs vrolons. Enfin, dès que le championnat se termine, ils ne restent pas inactifs et participent à de nombreux tournois avec plus ou moins de réussite.

Quelques bons moments de Vérosvres en 2001



De gauche à droite, de haut en bas :
Le théâtre

La course de trottinettes de la fête
patronale,

Le thé dansant des Aînés
le 7 Octobre 2001,
c'est parti pour le tango !



La vie de nos associations

Le Tarot Vroulon

Toujours sous la houlette de son président Robert Bonin, le tarot Vroulon a repris son activité hivernale depuis le 5 octobre.

À raison d'une soirée toutes les deux semaines, le vendredi soir à la salle communale, à 20 h 15, les joueurs s'affrontent en deux manches d'une heure et demi.

Ces soirées sont ouvertes à tous. Joueurs expérimentés ou débutants s'y côtoient sans problème, dans une ambiance amicale et détendue.

Un classement est établi en fin de saison par le Président pour déterminer les meilleurs joueurs de la campagne.

Le club compte cette année encore une trentaine de membres permanents, plus quelques occasionnels, issus essentiellement de Vérosvres et des localités voisines, mais aussi pour certains, du Mâconnais et même de la Loire.

Comme chaque année, deux concours sont organisés pendant la saison, un en novembre, l'autre en mars.

Ces concours d'un niveau « Amateurs », sont surtout destinés aux joueurs locaux et des environs, et se déroulent toujours dans un climat amical et sympathique.

Pour clôturer la saison de façon conviviale, au printemps, tous les membres du club, leurs conjoints, et les personnes qui donnent la main pour les concours, se retrouvent autour d'une bonne table.

Que vous soyez joueur chevronné, débutant, ou simplement intéressé pour apprendre, venez rejoindre le Tarot Vroulon, vous y serez bien accueilli !!!

La Société de Chasse

La Société de chasse est toujours fidèle à ses activités et traditions :

- de loisirs, comme la chasse, destruction de nuisibles, etc.
- culinaires, pour la confection, en association avec le club des aînés et la S.I.L., de l'incontournable et traditionnel boudin, dont le produit est reversé au Téléthon.
- gourmandes, pour le repas de fin de saison qui réunit chasseurs ou non ; remercie au passage les propriétaires de terrain sur la commune de Vérosvres.

Nous profitons de cette fin d'année pour adresser à tous nos vœux les plus sincères.

L'amicale des aînés en fête

Le 7 octobre dernier, l'amicale organisait son deuxième thé dansant, qui fut une réussite, malgré un soleil plutôt favorable à la marche. Dès 15 heures, tous les amateurs de danse arrivaient, pour passer l'après-midi avec nous tous. L'ensemble musette, Pierre et ses Compagnons interprétait tout au long de la soirée, tangos, valses, pasos, javas, scottishs, etc. Chacun pouvait se divertir avec sa danse préférée. La buvette et les pâtisseries ont été très appréciées.

Les nouveaux adhérents sont toujours les bienvenus pour remplacer ceux qui nous quittent. Au cours de l'année, les réunions de club ont lieu le deuxième mercredi du mois. Pendant les mois de novembre, janvier, février et mars, une deuxième réunion a lieu le quatrième mercredi.

Pour ceux qui hésitent à se joindre à nous, venez passer un après-midi de club, où vous pourrez juger de l'ambiance et de la convivialité au cours de ces réunions.

L'Association des Pêcheurs

Comme les années précédentes, l'association des pêcheurs met à la disposition des amateurs de pêche à la ligne, l'étang du cimetière.

Tout le monde peut venir passer un moment de détente au bord de ce petit étang, près du lavoir où nos mères ou grands-mères y ont tant papoté !

On peut se procurer les cartes pour la journée, la demi-journée ou même à l'année au Café Degaille.

La pêche est ouverte du 1^{er} avril au 31 octobre. La garde est assurée par André THOMAS.

L'association remercie les fidèles pêcheurs qui, tout au long de l'année, sont venus jeter leur ligne dans ce petit coin tranquille et présente à tous leurs meilleurs vœux pour 2002.

À l'année prochaine et qu'ils fassent bonne pêche.

La vie de nos associations

L'ADMR : premier réseau de proximité

Les bénévoles de l'association ADMR de VÉROSVRES ont pour mission de créer et de gérer des services d'aide pour tout public : famille à la recherche d'une meilleure qualité de vie, personnes fragilisées par un retour d'hospitalisation, maternité, par un handicap.

Ce sont des acteurs de terrain qui s'appuient sur des valeurs fortes : respect de l'autonomie, esprit d'entraide, volonté d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre aux demandes.

Les bénévoles ADMR sont soucieux d'apporter aux familles des réponses et un soutien dans leurs démarches quotidiennes.

Les bénévoles sont aussi de véritables acteurs de la vie locale. Ils vous proposent de nombreuses manifestations (poule au riz, vente de fleurs, loto,)

Des professionnels de qualité pour vous aider à mieux vivre chez vous.

Vous avez des enfants à charge
Vous avez besoin d'un soutien matériel
ou moral ?

Vous pouvez contacter le service famille
Au : 03 85 50 22 03

L'association ADMR de VÉROSVRES
DOMPIERRE, BEAUBERY, TRIVY
vous présente ses meilleurs vœux
Pour l'année 2002.

Le Restaurant scolaire

Le Restaurant Scolaire Vérosvres-Beaubery compte cette année trente-six enfants.

M^{me} Péramo assure le remplacement de M^{me} Bonin, en arrêt maladie (nous lui souhaitons un prompt rétablissement). Elle est secondée par Hélène Guilloux (employée communale) pour la surveillance et l'aide aux plus petits.

Des analyses bactériologiques sont effectuées régulièrement par un laboratoire sur les plats cuisinés et sur les plans de travail.

Afin d'équilibrer le budget de l'association, une soirée choucroute est organisée chaque année. Lors du match de foot Vérosvres A — Vérosvres B, le 18 mars 2001, certains parents se sont mobilisés pour une vente de merguez et de crêpes.

M. Dedieu, Président remercie toutes les personnes qui participent activement aux différentes manifestations ainsi que tous les donateurs.

La vie de nos associations

Les Nounous

Vous voulez confier votre enfant à une assistante maternelle, c'est un moment important pour lui et pour vous.

Cette personne « agréée », exerce sa profession à son domicile au sein de sa famille. Elle joue le rôle complémentaire de celui des parents dans l'éveil de l'enfant : donne de son temps pour jouer, le nourrir, le promener, parler etc.

« Assistante maternelle », c'est un vrai métier, reconnu par un agrément délivré par le président du Conseil Général. Cette personne est compétente, disponible et a suivi des formations obligatoires par les services du P.M.I.

Voici la liste des assistantes maternelles dans votre commune :

M^{me} BILLONNET Jocelyne « Les Essertines »

M^{me} LARDY Danièle « Le Col des Vaux »

M^{me} MAZILLE Denise « Les Moreaux »

Des Nounous à l'écoute de vos chers bambins.

L'école communale des garçons de Vérosvres en 1950



Vous reconnaîtrez entourés par leurs instituteurs, M. François Lacharme et M. Balvais de droite à gauche :

au quatrième rang : Marcel Langlais, Louis Griffon, Pierre Lambert, Jean Mazille, André Hilarion, Pierre Jacquet, Jean Louis, Robert Guilloux, Louis Mazille, Georges Richard ;

au troisième rang : Lucien Carette, Albert Griffon, André Thomas, Gilbert Chemarin, Jean Nugues, Georges Sivignon, Guy Vouillon, Henri Griffon, Robert Carette.

au deuxième rang : Gilbert Petiot, René Guilloux, Bernard Sarrat, Daniel Virgile, Michel Guilloux, André Virgile, Auguste Sarrat, M. Virgile, Michel Aubéuf, Rémi Thomas, Francis Carette, Edmond Terrier, Louis Robin.

au premier rang : J.-J. Jacquet, Henri Mazille, Paul Buriller, Lucien Vouillon, Michel Lacharme, Michel Griffon, André Griffon, Maurice Dargaud, Jacques Griffon.

L'amitié

Quand je t'ai rencontré,
Toi, ma douce amitié,
Il y a bien longtemps
Je n'avais pas quinze ans.
Ne t'ayant jamais vue,
Je t'ai vite reconnue.
Depuis nous cheminons,
Tout au gré des saisons,
Dans la joie, dans la peine,
Dans la paix, dans la gêne,
Au travers de la Vie,
Au-delà des ennuis...
Le téléphone sonne,
Et déjà tu sermonnes,

Tu fredonnes ou Tu ris
Tu soutiens, tu nourris,
Tu souffres quand je pleure
Tu écoutes mes humeurs...
Si j'ai besoin de Toi
Amitié, tu es là.
Ô tu as bien un nom
Et surtout un prénom
Mais pour moi à jamais
Tu seras : « L'AMITIÉ »

Lina-Éliane Desbois

Rêverie séculaire

C'est un tour de planète
Qui fait tourner ma tête.
Que puis-je bien écrire
Pour pouvoir tout vous dire
De ce siècle qui vient
Et parler de demain.
C'est ma voix qui s'exclame
Pour faire une réclame :
La contamination
Pour toutes les nations,
D'un cœur rempli d'amour,
Qui battrait pour toujours.
C'est la clé du bonheur
Pour un futur meilleur.
La voix(e) de la sagesse
Est une bonne adresse.
Suivons-la s'il vous plaît,
Mon vœu est ainsi fait,
Et finir ce poème
Avec le mot je t'aime

Josiane Garattoni

Rêverie sidérale

Dans un vaisseau spatial,
J'irai voir les étoiles.
Les fameuses plaques solaires
Seront nos cuisinières.
Des robots miniatures
Feront nos confitures.
Compter ses picaillons
Sera pas folichon.
Allô ! Docteur bobo,
Cherchez dans les labos.
La course aux bactéries
Pour protéger nos vies,
Le clonage des chercheurs
Pour réparer nos cœurs.
Nous faire plusieurs Monob,
C'est peut-être bientôt
Trouver sa galaxie
En rêvant aujourd'hui
D'œuvrer à l'unisson
Pour sauver les nations.

Josiane Garattoni

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES 3 CANTONS
La Guiche - Mont-St-Vincent - St-Bonnet-de-Joux
Tél. ASSOCIATION : 03.85.24.68.80 - Tél. SSIAD : 03 85 24 59 44

Objectif atteint dans la mise en place du service de soins à domicile, but essentiel de l'association créée en 1986.

La création d'un emploi "assistante-accompagnatrice-coordinatrice" auprès des personnes âgées les plus isolées, (depuis le 20 juillet 1999), avec la présence à temps complet de Céline LAUTISSIER sur le territoire des trois cantons apporte un renforcement évident du dispositif de maintien à domicile des personnes âgées. Vous pouvez la solliciter en appelant au siège de l'association (Tél. : 03 85 24 68 80 pendant les permanences ou répondeur).

L'année 2001 est marquée par une avancée encore plus significative dans l'aide à la personne, avec intervention dans le domaine sanitaire : le SSIAD est en place et fonctionne officiellement depuis novembre 2001 sur un nombre de places limité à 12 pour le moment sur les 21 attribuées par l'arrêté préfectoral. Ce service a son bureau au bourg de La Guiche, sous la responsabilité de l'infirmière-coordonnatrice, Isabelle DELECOLLE, Tél. : 03 85 24 59 44, ancien presbytère, futur centre administratif de la communauté de commune.

Chaque professionnel de santé, élu et habitant du territoire des 3 cantons peut participer à la promotion de ce service de soins, comme des autres services :

- **Femmes de ménages ou plus exactement auxiliaires de vie** : une responsable, Bernadette TISSIER et un téléphone 03.85.24.12.62 ;
- **Jardiniers** : une responsable, Annie CHATRON, téléphone 03.85.24.68.80 ;
- **Transporteurs bénévoles sur le canton de St-Bonnet-de-Joux uniquement** : un responsable, Marcel COMTE, téléphone 03.85.24.63.25 ;
- **Télé sécurité** : nous assurons le relais "Télé Présence 71", prendre contact avec Jean VENIANT, téléphone : 03.85.24.66.75.
- **Portage des repas** : un responsable, Arlette DAVANTURE, téléphone : 03.85.49.25.63 et nos relais bénévoles. Nous assurons toujours trois tournées par semaine en liaison froide pour un prix qui va être fixé à 6.70 € à compter du 1er janvier 2001.

Et depuis le 20 juillet 1999 notre "assistante-accompagnatrice-coordinatrice" Céline LAUTISSIER se rend au domicile des personnes âgées les plus isolées pour leur apporter une présence, un sourire, un réconfort.

Nous poursuivons notre progression, complétant encore la mission de notre jeune salariée en fonction du possible et de vos demandes précises que vous pouvez nous transmettre (émanant des particuliers ou des CCAS.....).

L'association d'entraide des Trois Cantons reste à votre service, en continuant de solliciter du bénévolat et un soutien financier indispensable. Un premier geste individuel de soutien : adhérer à l'association avec une cotisation de base qui diminue en 2002 : 4 €.

L'adhésion « services » est fixée à 12 € pour une personne seule et à 18 € pour un couple.

Jean VENIANT, Président

Les différentes activités artisanales, commerciales et industrielles

| | |
|------------------------------------|--|
| ALAIN RENOV' Mr Pipon..... | Plâtrerie, peinture |
| BESSON Bernard..... | Entrepreneur de travaux forestiers |
| BERNIGAL SABERN S.A..... | Constructions métalliques |
| CHARVET-BIDAUT..... | Plâtrerie, peinture (siège social à Stigman) |
| E.U.R.L. DESSOLAIN Jean-Yves | Menuiserie |
| FARGEOT S.A. | Charpentes en lamellé-collé (et traditionnelles) |
| GARAGE JANIN OLIVIER..... | Mécanique générale |
| LA MICHE VROULONNE..... | Boulangerie, café, relais des mousquetaires |
| LECHERE Jean-Guy | Menuiserie |
| PERAMO Christian | Agent commercial |
| RUSTE | Matériaux |
| SOCIETE NOUVELLE GRIFFON..... | Maçonnerie |
| THOMAS S.A. | Couverture, plomberie, chauffage |
| | |
| ALBUISSON Pierre..... | Artiste, dessinateur graveur |
| GRIFFON Béatrice | Mandataire Caisse Locale Groupama Assurances |



Le Garage Janin

Autres services

INFO-TOURISME • Point I à La Poste

Gîtes ruraux

- à Chevannes
- à Hautecour
- à Lavau
- aux Pierres
- à Montôt

Chambres d'hôtes

- au Bourg

ÉTAT CIVIL 2001

NAISSANCES

PINON Marie Gisèle Irène née le 10 janvier 2001 à Paray le Monial
Fille de DELANGLE Marie Christine et de PINON Germain
DUFOUR Yoann né le 21 juin 2001 à Paray le Monial
Fils de BASSET Danièle et de DUFOUR Frédéric
LAMBERT Hugo François Pierre né le 4 juillet 2001 à Mâcon
Fils de COLIN Claude et de LAMBERT Philippe
BAS Ludivine née le 20 août 2001 à Paray le Monial
Fille de GRIFFON Danielle et de BAS Laurent

MARIAGES à Vérosvres

LARONZE Béatrice
Avec CANTOT Stéphane Georges Patrice le 31 mars
BRETON Sandrine
Avec CHEMARIN Patrick le 28 juillet
MERLE Nelly
Avec MARTIN Éric le 1er septembre
BONNETAIN Carine
Avec VOUILLON Éric le 1er septembre

MARIAGES à l'extérieur

VOUILLON Nadine
Avec PURAVET Laurent le 21 juillet à St Martin d'Estreaux (Loire)
MAZILLE Laurent
Avec PONSON Virginie le 4 août à Fontaines-les-Dijon (Côte d'Or)
BASSET Danièle
Avec DUFOUR Frédéric le 25 août à Vendennes-les-Charolles
FRANCISCO DO CARMO Sophie Josette Françoise
Avec GANAN Jabier le 25 août à Coudres (Eure)

DÉCÈS

M. DESBOIS André le 12 mars
Mme CONDEMINE Raymonde Marie Veuve BONIN le 29 avril
M. GUIJLOUX André le 5 juillet
Mme MAROT Marie Félicie Veuve JACOB le 29 septembre
M. TERRIER Marius le 12 décembre

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE

Secrétariat ouvert : Mardi - Jeudi - Samedi : 9 h - 12 h
Secrétaire : Madame BESSON Yvonne

Téléphone : 03 85 24 80 72

La POSTE

Bureau ouvert

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi : 9 h - 12/13 h 30 - 16 h
Mercredi : 9 h - 10 h 30/15 h - 16 h
Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

Départ du courrier

15 h 55
15 h 55
12 h

Receveuse : Madame MAZILLE Jacqueline

Téléphone : 03 85 24 80 74

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

Responsables : Madame BRUMAIRE Simone et Madame JACQUET Gisèle

Ce bulletin a été réalisé par le conseil municipal avec la participation des responsables des associations.
Et la collaboration de Yvonne Besson, Marc Combier, et Nathalie Dargaud
Merci aux auteurs des textes et des photographies
Mise en forme Marc Combier — Imprimé par Turboprint à Beaubery
Responsable de la publication Pierre Bidaut
© Commune de Vérosvres 1^{er} trimestre 2002

Manifestations prévues en 2002

| | |
|------------------------------|---|
| Mercredi 9 janvier | Galette des Rois au club des Aînés |
| Samedi 12 janvier | Banquet des Chasseurs |
| Samedi 19 janvier | Veillée communale de la Société d'Intérêt Local |
| Mardi 22 janvier | Dictée de la fédération au club des Aînés |
| Dimanche 3 février | Opération boudin de la Société de Chasse |
| Samedi 16 février | Choucroute du Foot |
| Samedi 2 mars | Corée des Chasseurs |
| Vendredi 15 mars | Concours de tarot |
| Vendredi 5 avril | Théâtre |
| Samedi 6 avril | Théâtre |
| Samedi 13 avril | Théâtre |
| Dimanche 14 avril | Théâtre |
| Mardi 16 avril | Concours de manille des Aînés |
| Dimanche 28 avril | Randonnée Pédestre de la Société d'Intérêt Local |
| Judi 9 mai | Fête de l'Ascension et son concours de Pétanque |
| Mercredi 15 mai | Repas de printemps des Aînés à Beaubery-gare |
| Samedi 8 juin | Bal de couples des chasseurs |
| Mardi 18 et mercredi 19 juin | Voyage du club des Aînés en Auvergne |
| Mercredi 3 juillet | Interclub avec Beaubery à Vérosvres |
| Samedi 13 juillet | Tournoi de Foot |
| Dimanche 28 juillet | Assemblée Générale de la Société de Chasse |
| Samedi 10 août | Fête Patronale |
| Dimanche 11 août | Fête Patronale |
| Mercredi 4 septembre | Sortie des Aînés d'une journée en Bresse |
| Dimanche 22 septembre | Loto des Aînés |
| Samedi 5 octobre | Assemblée Générale de la Société d'Intérêt Local |
| Samedi 12 octobre | Choucroute dansante de la cantine à Beaubery |
| Dimanche 20 octobre | Concours de manille de la Société d'Intérêt Local |
| Dimanche 27 octobre | Thé dansant des Aînés |
| Samedi 14 décembre | Assemblée Générale et repas des Aînés |
| Mardi 31 décembre | Réveillon de la Saint Sylvestre de la Société d'Intérêt Local |
| A préciser septembre | Repas du CCAS |
| A préciser décembre | Téléthon |



La photo du Millénaire - les Vroulons en 2001, Ascension 24 mai 2001 - Photo Marc Combier